

**CÔTE D'IVOIRE**



**NEWS**

**BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE EN SUISSE**

**N° 027 – AVRIL 2021**

**SOMMAIRE**

**Editorial**

**1) ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES**

- a) *Activités du Président de la République*
  - *Rencontres virtuelles et visites à l'étranger*
  - *Audiences accordées*
- b) *Deuil national : décès du Premier Ministre, Hamed BAKAYOKO*
- c) *Elections législatives ivoiriennes du 06 mars 2021*
- d) *Lutte contre la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire*
- e) *Processus de réconciliation nationale : le feu vert du Gouvernement ivoirien pour le retour de Laurent GBAGBO et Charles BLE GOUDE, en Côte d'Ivoire, après leur acquittement définitif par la CPI*

**2) ACTUALITE ECONOMIQUE**

- a) *Constantes performances de l'économie ivoirienne*
- b) *Actions en faveur du développement du secteur agricole*
- c) *Développement du secteur privé*

**3) ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE ET CULTURELLE**

- a) *Actualité sociale*
- b) *Actualité sportive*
- c) *Actualité culturelle*

**4) RENDEZ-VOUS A VENIR**

---

**Publié par l'Ambassade de Côte d'Ivoire**  
**Thormannstrasse 51, Case Postale 170**  
**3000 Berne 6**  
**Tél. : 031 350 80 80**  
**Fax : 031 350 80 81**  
[www.suisse.diplomatie.gouv.ci](http://www.suisse.diplomatie.gouv.ci)  
[info.suisse@diplomatie.gouv.ci](mailto:info.suisse@diplomatie.gouv.ci)

## EDITORIAL



**Chères lectrices, Chers lecteurs,  
Chers Amis de la Côte d'Ivoire,**

*C'est avec un plaisir renouvelé que je vous retrouve à travers ce premier numéro de l'année 2021 de notre bulletin d'informations avec toujours le même et unique objectif : vous donner un récapitulatif de l'actualité ivoirienne du trimestre écoulé.*

*D'entrée, je voudrais faire remarquer que dans le contexte mondial actuel marqué par la définition et la mise en œuvre de stratégies nationales notamment en matière vaccinale par les différents pays pour venir à bout de la pandémie de COVID-19, la Côte d'Ivoire, parallèlement à ses efforts de lutte contre la maladie, poursuit ses nobles objectifs de développement.*

*En effet, après l'élection présidentielle du 31 octobre 2020, les élections législatives pour le renouvellement des 255 sièges de l'Assemblée Nationale ont eu lieu le 06 mars 2021 de manière apaisée sur toute l'étendue du territoire national ; des législatives dont la majorité des sièges a été remportée par le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), le Parti au pouvoir. Et comme pour dire qu'il n'y a pas de bonheur sans douleur, à peine huit (08) mois après le décès du Premier Ministre, Amadou Gon COULIBALY, le pays est à nouveau endeuillé par la disparition brutale, le 10 mars 2021, de son successeur, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense, Hamed BAKAYOKO. Mais, la République devant poursuivre sa marche, un nouveau Gouvernement a été mis en place le 6 avril 2021, après la nomination de Monsieur Patrick ACHI, en qualité de Premier Ministre.*

*Au plan diplomatique, outre les rencontres virtuelles au Sommet au niveau des Organisations communautaires ouest-africaines, le Gouvernement a officiellement porté la candidature de l'ivoirien Jacques ANOUMA à la Présidence de la Confédération Africaine de Football (CAF) avant la décision de ce dernier, à la dernière minute, de se retirer au profit du candidat sud-africain. Par ailleurs, un arrangement diplomatique entre les Chefs d'Etat de l'Union Africaine (UA) a conduit la Côte d'Ivoire au retrait de la candidature ivoirienne dans le cadre des élections au poste de Commissaire chargé de la Santé, des Affaires Humanitaires et du Développement Social de l'Union, prévues en juin 2021.*

*Au plan économique, les indicateurs prédisent une nette reprise du taux de croissance du pays par rapport à l'année 2020. De son côté, le Gouvernement, sous la houlette de Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, est plus que jamais lancé dans sa volonté de transformation structurelle de l'économie, en inscrivant désormais au rang des priorités l'industrialisation du pays.*

*Dans le domaine sportif, en dehors du blocage du processus électoral du Président de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF) qui continue d'alimenter l'actualité, les autres disciplines n'ont pas été en reste.*

*Au plan social et culturel, les activités reprennent progressivement en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays.*

*Enfin, espérons que le processus vaccinal contre la COVID-19 qui a été entamé depuis décembre 2020 dans certains pays soit étendue de façon équitable à tous les autres pays de la planète, en vue d'un retour rapide à la vie normale.*

*Bonne lecture à toutes et à tous !*

**Kouadio ADJOUANI**  
Ambassadeur de Côte d'Ivoire

## **1. ACTIVITES GOUVERNEMENTALES ET DIPLOMATIQUES**

### **a) Activités du Président de la République**

*Du fait des restrictions liées à la crise sanitaire, le Président de la République a participé à des rencontres virtuelles et effectué quelques déplacements officiels à l'étranger, au cours de ce premier trimestre. Toutefois, il a accordé plusieurs audiences à ses homologues et à des hautes personnalités du monde, au Palais de la Présidence de la République, à Abidjan.*

#### **- Rencontres virtuelles et visites à l'étranger**

*Le Président de la République a participé :*

*-Le 07 janvier 2021, à Accra, à la cérémonie solennelle de prestation de serment de Son Excellence Monsieur Nana AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana, élu pour un second mandat ;*

*-Le 02 février 2021, par visioconférence, à un Sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'objectif était d'harmoniser les vues et les positions des Dirigeants ouest-africains sur le renouvellement des Organes de l'Union Africaine (UA), en prélude au 34<sup>ème</sup> Sommet de l'Institution panafricaine, tenu les 6 et 7 février 2021 ;*

*-Le 06 février 2021, par Visioconférence, au 34<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA), au cours duquel Son Excellence Monsieur Félix TSHISEKEDI, Président de la République Démocratique du Congo a été désigné nouveau Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, pour la période 2021-2022 ;*

*-Le 16 avril 2021, à Brazzaville, à la cérémonie d'investiture de Son Excellence Monsieur Denis Sassou NGUESSO, Président de la République du Congo, réélu en mars 2021, pour un nouveau mandat de cinq (05) ans.*

#### **- Audiences accordées**

*Le Président de la République a accordé des audiences aux personnalités suivantes :*

*-Messieurs Jean-Pierre RAFFARIN, Boubèye MAÏGA et Sidya TOURE, respectivement ancien Premier Ministre, de France, du Mali et de la Guinée-Conakry ainsi que Hery RAJAONARIMAMPINANINA, ancien Président malgache, le 08 janvier 2021, en marge de la cérémonie de lancement de l'Institut de Formation Politique Amadou Gon Coulibaly d'Abidjan (IFP-AGC), une école à vocation sous régionale, destinée à former les futures élites politiques ;*

*-Monsieur Annadif Khatir Mahamat SALEH, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef de la Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA), le 25 janvier 2021, venu prendre part à la cérémonie d'hommage de la Nation ivoirienne, en mémoire des quatre (04) Casques bleus ivoiriens tués le 13 janvier 2021, dans une attaque terroriste dans le Nord du Mali ;*

*-Monsieur Zubairu DADA, Ministre délégué aux Affaires Étrangères de la République Fédérale du Nigeria, porteur d'un message de son homologue nigérian, Son Excellence Monsieur Muhammadu BUHARI, le 28 janvier 2021. Le renforcement des relations bilatérales a été évoqué au cours de l'entretien entre les deux (02) personnalités ;*

*-Son Excellence Monsieur Ahmed Bin Abdulaziz KATTAN, Ministre d'Etat aux Affaires africaines du Royaume d'Arabie Saoudite, le 05 février 2021. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Arabie Saoudite, les conflits au Moyen-Orient et la lutte contre le terrorisme. Le Ministre d'Etat saoudien s'est félicité des visites bilatérales en vue, pour présenter les potentialités économiques et explorer les opportunités d'investissement ;*

*-Monsieur Boureima ABDALLAH, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le 17 février 2021. Les échanges ont porté sur les grands axes du Sommet de cette Institution, prévu le 25 mars 2021, notamment face à la triple crise sécuritaire, sanitaire et socio-*

économique, que traverse l'Institution Ouest- Africaine depuis un an du fait de la pandémie de COVID-19 ;

-Son Excellence Monsieur Siméon OYONO ESONO ANGUE, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la Guinée Equatoriale, porteur d'un message du Président équato-guinéen, Son Excellence Monsieur Théodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, le 18 février 2021. Ce message, s'inscrit dans le cadre des consultations régulières de haut niveau entre les deux (02) Chefs d'Etat sur des questions de coopération bilatérale et multilatérale, a indiqué le Ministre équato-guinéen ;

-Monsieur Lamine Seydou TRAORE, Ministre malien des Mines, de l'Energie et de l'Eau, porteur d'un message du Président de la Transition du Mali, Son Excellence Monsieur Bah N'DAW, le 26 avril 2021. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale, notamment en matière énergétique ;

-Madame Sylvie BAÏPO TEMON, Ministre des Affaires Etrangères et des Centrafricains de l'Etranger, porteuse d'une correspondance du Président Centrafricain, Son Excellence Monsieur Faustin-Archange TOUADERA. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales et sur les axes de coopération à dynamiser ;

- Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre français de l'Economie, des Finances et de la Relance, en visite officielle de 48 heures en Côte d'Ivoire, le 30 avril 2021. Au cours de cet entretien, le Ministre français a vanté les mérites économiques et politiques du Président Alassane OUATTARA qui a su œuvrer dans le sens de la réconciliation nationale, après la crise post-électorale de 2010-2011 qu'a connue le pays.

#### **b) Deuil national : décès du Premier Ministre ivoirien, Hamed BAKAYOKO**

Après le décès du Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon COULIBALY, en juillet 2020, soit huit (08) mois après, son successeur, Monsieur Hamed BAKAYOKO, a tiré sa révérence le 10 mars 2021, à Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne, à l'âge de 56 ans des suites d'un cancer.

Affligé, le peuple ivoirien dans son ensemble, avec à sa tête le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a, à l'annonce de cette triste nouvelle, rendu hommage à l'illustre disparu et à sa famille, à travers des messages de compassion. Des obsèques nationales ont, ensuite, été organisées en mémoire de ce grand Homme d'Etat, modèle pour la jeunesse ivoirienne dont la loyauté au Chef de l'Etat, le dévouement et l'abnégation au travail étaient unanimement reconnus.

Ces obsèques ont démarré officiellement par une cérémonie d'hommage de la Nation qui s'est déroulée dans la matinée du 17 mars 2021, au Palais présidentiel, en présence des Chefs d'Etats du Ghana, Nana AKUFO-ADDO, de la Guinée, Alpha CONDE, du Burkina Faso, Roch Marc Christian KABORE, et de la Guinée-Bissau, Umarro Sissoko EMBALO. Au cours de cette cérémonie, la Nation reconnaissante, a élevé l'illustre disparu à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire. Cette cérémonie d'hommage s'est poursuivie dans la soirée au stade Alassane OUATTARA d'Ebimpé, dans la Commune d'Anyama, en présence de plusieurs milliers de personnes notamment des hommes politiques, des stars africaines du football et de la musique, des anonymes, etc. L'inhumation a eu lieu le vendredi 19 mars 2021, à Séguéla, sa ville d'origine, après la prière de 13 heures.

Outre le deuil national qui avait été décrété du 12 au 19 mars 2021, des livres de condoléances ouverts dans les représentations diplomatiques de Côte d'Ivoire à l'étranger ont permis aux partenaires et amis de la Côte d'Ivoire ainsi qu'à la diaspora ivoirienne d'exprimer leurs compassions au Gouvernement et au peuple ivoiriens ainsi qu'à la famille du disparu.

Il convient de souligner que le Premier Ministre Hamed BAKAYOKO, proche collaborateur du Président Alassane OUATTARA depuis plus de vingt (20) ans, était le Maire de la Commune d'Abobo (dans le District d'Abidjan) et Député de Séguéla. Journaliste de profession, Hamed BAKAYOKO a fondé en 1990 le quotidien ivoirien « Le Patriote » qu'il a dirigé pendant trois ans avant de s'engager pleinement dans la politique.

#### **c) Elections législatives ivoiriennes du 06 mars 2021**

Initialement prévues pour octobre 2020 et reportées de quelques mois du fait de la pandémie de COVID-19, les élections législatives ivoiriennes pour renouveler les 255 sièges de l'Assemblée

Nationale se sont tenues, le 06 mars 2021. Le scrutin qui a vu la participation des principaux partis politiques pour la première fois depuis la crise politique dix (10) ans auparavant, s'est opéré dans un contexte d'appels à la réconciliation et d'espoir d'un retour à un climat politique apaisé.

A l'issue du scrutin, les résultats suivants ont été obtenus :

- Rassemblement des Houphouetistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP/Parti au pouvoir), 137 sièges ;
- Coalition du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et Ensemble pour la Démocratie et la Souveraineté (EDS), 81 sièges ;
- Indépendants, 26 sièges ;
- Ensemble pour Bâtir (EPB), 8 sièges ;
- Front Populaire Ivoirien (FPI), 2 sièges.

Soit un total de 254 sièges, un (01) siège n'ayant pas été pourvu.

#### **d) Lutte contre la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire**

##### **- Situation de la COVID-19 de mars 2020 à avril 2021**

Le 11 mars 2021, cela faisait un an, jour pour jour, que la Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas confirmé de COVID-19 ; cas importé par un ressortissant ivoirien ayant séjourné en Italie. Depuis cette date, le Gouvernement ivoirien s'est engagé dans la lutte contre la pandémie par l'adoption d'un plan de riposte qui a permis de contenir la propagation rapide de la maladie dans le pays dont le pic a été atteint en juin 2020, avec en moyenne 430 cas de contamination par jour.

Après une période de décroissance jusqu'en novembre 2020, le constat d'une résurgence de la maladie a été relevé à partir de la mi-décembre 2020, selon les statistiques de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les mois de janvier, février, mars et avril 2021 se sont caractérisés par une tendance à la hausse exponentielle des cas journaliers avec un total de 11.135 nouveaux cas et 52 décès, portant le nombre de cas de contaminations à 45.943 dont 45.469 personnes guéries et 286 décès, au 29 avril 2021.

Face à cette situation, les autorités ivoiriennes continuent de redoubler d'efforts dans la lutte notamment par l'accélération du processus d'acquisition du vaccin via le mécanisme COVAX, auquel la Côte d'Ivoire a adhéré en 2020.

##### **- Réception des premières doses de vaccin en Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire a reçu le 21 février 2021, ses premières doses de vaccin de COVID-19, don de l'initiative COVAX composé de 504.000 doses du vaccin Astra Zeneca.

Après le Ghana, la Côte d'Ivoire est ainsi le 2<sup>ème</sup> pays africain à recevoir des doses de vaccin COVID-19 acheminées par le COVAX, mécanisme de l'Organisation des Nations Unies destiné à assurer l'accès et le partage équitable du vaccin de COVID-19 aux pays à faibles revenus.

Selon le Ministre ivoirien de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr. Eugène AKA-AOUELE, ce don est une importante étape dans la lutte contre cette pandémie qui a fait beaucoup de dégâts dans le monde.

A ce jour, 91.901 personnes ont été vaccinées en Côte d'Ivoire.

##### **- Appui financier de la Banque Mondiale aux efforts de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre la COVID-19**

Un Accord de financement au profit de la République de Côte d'Ivoire dénommé « Crédit d'Appui Budgétaire d'Urgence COVID-19 » a été signé le 19 février 2021, à Abidjan, entre le Gouvernement ivoirien et la Banque Mondiale.

D'un montant estimé à 166 milliards de francs CFA (soit un peu plus de 253 millions d'Euros), cet Accord est, selon le Ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, Monsieur Adama COULIBALY, l'aboutissement de la réalisation satisfaisante de réformes initiées par le Gouvernement ivoirien dans plusieurs secteurs clé de l'économie. Il s'agit notamment du plan de soutien économique, social et humanitaire mis en œuvre à travers des actions opérationnelles avec l'appui des Partenaires au

Développement dont la Banque Mondiale. Ce plan a permis de freiner la propagation rapide et à grande échelle de la maladie et d'en limiter les conséquences sur l'économie nationale et les populations.

Selon la Directrice des Opérations de la Banque Mondiale, Madame Coralie GEVERS, l'appui financier global de l'institution de Bretton Woods à la Côte d'Ivoire dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 s'élève, à ce jour, à environ 3,2 milliards de dollars US, soit près de 1.800 milliards de francs CFA.

- **Don de véhicules et d'importants équipements biomédicaux de l'OMS à la Côte d'Ivoire**

Le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en Côte d'Ivoire a procédé, le 27 janvier 2021, à Abidjan, à la remise au Gouvernement ivoirien, de neuf (9) véhicules de type 4 x 4 et de divers appareils de réanimation (une centaine de respirateurs et des oxymètres) dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

D'un montant de 205.617.447 francs CFA (environ 381.295 dollars US), ce don est le premier de l'Organisation en 2021 et le 5<sup>ème</sup>, depuis le début de la pandémie.

e) **Processus de réconciliation nationale : le feu vert du Gouvernement ivoirien pour le retour de Laurent GBAGBO et Charles BLE GOUDE, en Côte d'Ivoire, après leur acquittement définitif par la CPI**

Après la création d'un Ministère en charge de la Réconciliation Nationale dans l'actuel Gouvernement ivoirien, un autre grand pas vient d'être franchi dans le sens de la décrispation entre les ivoiriens depuis la crise post-électorale de 2010-2011. Il s'agit de l'annonce, le 7 avril 2021, en Conseil des Ministres par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, de voir l'ancien Président ivoirien Laurent GBAGBO et son ex-Ministre, Charles BLE GOUDE, rentrer en Côte d'Ivoire quand ils le souhaitent et cela, suite à la confirmation le 31 mars 2021, par la Cour Pénale Internationale (CPI) de leur acquittement définitif, prononcé en janvier 2019.

Outre cette déclaration, le Chef de l'Etat a indiqué que des dispositions seront prises afin que l'ex-Président bénéficie, conformément aux textes en vigueur, des avantages et indemnités dus aux anciens Présidents de la République, une fois rentré et les frais de son voyage et ceux des membres de sa famille seront également pris en charge par l'Etat de Côte d'Ivoire.

Cette décision du Président OUATTARA a unanimement été saluée par l'ensemble des ivoiriens en ce sens qu'elle traduit la volonté affichée du Gouvernement ivoirien d'aller à la paix et à la réconciliation de tous les ivoiriens, deux (02) défis majeurs du processus de reconstruction nationale suite aux crises à répétition que connaît le pays depuis 1999.

## **2. ACTUALITE ECONOMIQUE**

### **a) Constantes performances de l'économie ivoirienne**

- **De bonnes perspectives de croissance en 2021**

Avec un budget de l'Etat de 8.398,9 milliards de francs CFA, élaboré sous forme d'un budget-programme équilibré en recettes et en dépenses, le Gouvernement ivoirien entend réaliser un taux de croissance de 6,5% en 2021, contre 1,8%, en 2020.

Dans les perspectives, l'objectif final est d'atteindre un taux de croissance à deux (2) chiffres dans les années à venir. Cela devrait se traduire, selon le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Monsieur Moussa SANOGO, par une progression de 9,7% au niveau du secteur secondaire, soutenue par les BTP (le bâtiment et les travaux publics) (18,3%), le secteur pétrolier (10,2%), l'industrie agro-alimentaire (6,1%) et les autres industries manufacturières (5,1%).

Selon le Ministre SANOGO, le Gouvernement s'attend au niveau du secteur tertiaire, à une croissance de 6,5%, grâce au commerce, au secteur des télécommunications, des transports et des autres services. S'agissant du secteur primaire, une croissance de plus de 3,5%, tirée par l'agriculture vivrière et l'élevage, est attendue.

Par ailleurs, pour la Banque Mondiale une progression de 2,7% de l'activité économique des pays de l'Afrique subsaharienne est envisagé en 2021, avec particulièrement une forte reprise des économies des pays comme le Rwanda qui devrait passer de -0,2% de croissance en 2020, à 5,7%, la Côte

d'Ivoire de 1,8% à 5,5%, le Kenya de -1% à 6,9%, le Botswana de -9% à 5,7%, le Bénin (2% à 5%) et le Cap-Vert -11% à 5,5%.

Selon les Experts de l'institution de Bretton Woods, la reprise devra être plus aisée pour les pays exportateurs de produits agricoles par rapport à ceux du pétrole, en raison de la hausse attendue des prix internationaux de ces produits.

- **Trésor public ivoirien : maintien de la version 2015 de son certificat ISO 9001**

Au terme d'un audit réalisé du 14 au 16 avril 2021, à Abidjan, par une équipe conduite par Madame Amie MAR, Auditeur International pour le compte de AFNOR Certification, le Trésor public de Côte d'Ivoire a décidé de maintenir son certificat ISO 9001, Version 2015, selon une note d'information de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP).

Il ressort de cette évaluation que suite à sa certification, le Trésor Public ivoirien a gardé intactes ses performances. Aucune non-conformité n'ayant été enregistrée, les Auditeurs ont également relevé 18 points forts et 30 pistes de progrès. En effet, après avoir félicité le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Monsieur Jacques Konan ASSAHORE, pour la bonne conduite de son Système de Management de la Qualité (SMQ), les Auditeurs ont aussi noté avec satisfaction l'implication active de de l'ensemble du personnel de l'institution dans la mise en œuvre dudit système. Ainsi, l'équipe de Madame MAR a encouragé le Trésor Public ivoirien à poursuivre ses efforts afin de franchir avec succès les étapes du processus de maintien du certificat surtout, au niveau de l'évaluation de l'efficacité des actions correctives.

Il faut relever que le Certificat obtenu en 2019, par le Trésor Public de Côte d'Ivoire, est soumis à un renouvellement tous les trois (03) ans. Un audit de suivi est réalisé chaque année par le certificateur AFNOR pour s'assurer de la conformité du SMQ aux exigences de la norme ISO 9001, Version 2015. « AFNOR Certification » est, quant à elle, une Société qui délivre sur audit ou sur évaluation, des signes de confiance dans le domaine volontaire comme dans le domaine réglementaire.

**b) Actions en faveur du développement agricole**

- **Promotion de la riziculture : signature d'un protocole d'Accord entre le Gouvernement ivoirien et « Syngenta »**

Le Ministère ivoirien de la Promotion de la Riziculture et la Société suisse « Syngenta », spécialisée dans la chimie et l'agroalimentaire, ont signé un protocole d'Accord le 19 février 2021, à Abidjan.

Cet Accord qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) 2020-2030, vise notamment à bénéficier auprès des partenaires du transfert de technologies, de l'assistance technique et des formations nécessaires à l'amélioration de la production rizicole. Ce projet permettra d'assurer à la Côte d'Ivoire, l'autosuffisance en riz de bonne qualité d'ici à 2025 et faire du pays l'un des plus grands exportateurs africains de riz à l'horizon 2030.

- **Transformation de l'anacarde : lancement des travaux d'aménagement de la zone agro-industrielle de Bondoukou**

Le Ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement Rural, Monsieur Kobenan Kouassi ADJOU MANI a procédé, le 25 février 2021, à Bondoukou (nord-est de la Côte d'Ivoire), au lancement des travaux d'aménagement de la zone agro-industrielle dédiée à la transformation de l'anacarde, en présence des autorités administratives, de la chefferie traditionnelle et de plusieurs organisations professionnelles agricoles locales.

D'un coût total de plus de neuf (09) milliards de francs CFA (environ 13,7 millions d'Euros), la construction de cette zone agro-industrielle, une initiative du Conseil du Coton et de l'Anacarde avec l'appui financier de la Banque Mondiale, s'inscrit dans le cadre du projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde (PPCA).

La réalisation de ce projet qui s'étendra sur une période de douze (12) mois, permettra de générer environ 4.000 emplois dont 60% pour les femmes, selon Monsieur Adama COULIBALY, Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde.

## **b) Développement du secteur privé**

### **- Inauguration de l'usine « Société de ciment de Côte d'Ivoire »**

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Monsieur Souleymane DIARRASOUBA, a procédé, le 28 janvier 2021, à l'inauguration de l'usine de la « Société de Ciment de Côte d'Ivoire », à la zone industrielle PK 24 d'Akoupé-Zeudji (District d'Abidjan).

Pour un investissement total de plus de 60 milliards de francs CFA (91,4 millions d'Euros), la construction de cette usine d'une capacité de production de 1.500.000 tonnes par an, permettra de créer près de 300 emplois directs et 1.069 emplois indirects. Son ouverture intervient dans un contexte relativement favorable pour le secteur du ciment qui connaît une évolution spectaculaire, avec un niveau de production qui est passé de 2.400.000 tonnes en 2011, à 5.700.000 tonnes en 2017, puis à 12.550.000 tonnes en 2019, soit une hausse globale de 423% de 2011 à 2019.

A cette occasion, après avoir rappelé la part importante que consacre le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 à l'industrialisation comme pilier essentiel de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, le Ministre a rendu un hommage appuyé à l'entrepreneur Koné DOSSONGUI, le premier Ivoirien à créer une cimenterie à capitaux 100% ivoirien.

### **- Ouverture d'une usine de transformation de fruits tropicaux, à Bonoua**

« HPW Fresh & Dry », une entreprise suisse spécialisée dans le séchage de fruits tropicaux, a ouvert officiellement ses portes le 15 avril 2021, à Assé, dans la Commune de Bonoua (Département de Grand-Bassam, au Sud de la Côte d'Ivoire). La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence du Ministre de l'Investissement et du Développement du Secteur Privé, Emmanuel ESSIS-ESMEL, de l'Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, Son Excellence Madame Anne LUGON-MOULIN et des responsables de l'entreprise.

D'un coût de réalisation d'environ 3,3 milliards de francs CFA (5 millions d'Euros), cette usine, déjà en activité, transforme annuellement 7.700 tonnes de mangues, d'ananas, de noix de coco et de banane, en 800 tonnes de fruits secs de première qualité dont 400 tonnes sont de qualité biologique. Elle permet d'assurer aux clients de l'entreprise en Suisse et dans toute l'Europe (Allemagne, Italie, Suède, Pays Bas, etc.) des produits de qualité.

Selon le Président du Conseil d'Administration de cette entreprise, Monsieur Hans Peters WERDER et le Directeur Général de la filiale ivoirienne, Monsieur Otmar HOFER, l'usine a généré 450 emplois directs et constitue une importante source de revenus pour un grand nombre d'agriculteurs. Avec les formations dont bénéficient le personnel, cette entreprise permettra un véritable transfert de technologie, en vue de la transmission entière de sa direction aux nationaux dans les prochaines années. A travers son projet de construction d'une 2<sup>ème</sup> usine dans le nord du pays, « HPW Fresh & Dry » est en train de préparer son expansion en Côte d'Ivoire.

### **- Acquisition d'un Airbus A320 Neo par « Air Côte d'Ivoire »**

La Compagnie aérienne « Air Côte d'Ivoire » a réceptionné le 18 février 2021, à l'aéroport International Félix HOUPHOUET-BOIGNY d'Abidjan, un nouvel avion, le 3<sup>ème</sup> d'une série commandée chez Airbus, France. L'appareil, un Airbus A320 Neo, en provenance de Toulouse (France) a atterri en présence des autorités ivoiriennes notamment, le Ministre des Affaires Etrangères, représentant le Premier Ministre, et celui en charge des Transports.

Engagée dans un projet de renouvellement de sa flotte, « Air Côte d'Ivoire » a signé un contrat d'acquisition d'appareils neufs de type Airbus de la famille des 320, dont les deux premiers ont déjà été livrés en juillet et octobre 2017. La flotte de la compagnie est ainsi passée, en l'espace de trois (3) ans, de trois (3) à dix (10) avions dont quatre (4) bombardiers Q400, trois (3) Airbus A319 et trois (3) A320.

Il convient de souligner qu'Air Côte d'Ivoire détient 52% des parts de marché sur son réseau, faisant d'elle le leader de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, ses deux (2) zones de desserte.



- **Nomination d'un nouveau Directeur Général à la tête de Sofitel Abidjan-Hôtel Ivoire**

Monsieur Daniel KARBOWNIK, Directeur régional Afrique de l'ouest et centrale du Groupe Accor, assure désormais la supervision du Groupe en Côte d'Ivoire en qualité de Directeur Général du Sofitel Abidjan-Hôtel Ivoire.

Le nouveau Directeur Général qui a démarré sa carrière dans le secteur du tourisme en 1987 au sein du Club Méditerranée, remplace le Français Thierry De JAHAM, Directeur Général du Groupe « Accor Côte d'Ivoire ». Il aura sous sa supervision une vingtaine d'hôtels au Sénégal, au Bénin, au Cameroun, en Guinée Équatoriale et en Côte d'Ivoire.

- **Modernisation du Terminal à conteneurs du Port de San Pedro**

Le « Terminal Investment Limited (TIL) », filiale du Groupe MSC (Mediterranean Shipping Company) et concessionnaire du Terminal à conteneurs du Port Autonome de San-Pedro, a entamé le processus de renforcement et de modernisation de ses équipements.

A travers ses investissements de pointes, le TIL confirme sa volonté de renforcer et de moderniser les outillages de manutention sur l'actuel site de la société Terminal de San Pedro (TSP), en attendant le démarrage des travaux de construction du nouveau Terminal à Conteneurs de San-Pedro (TCSP), prévue au cours de cette année 2021.

- **Ouverture de lignes de la SOTRA, à Bouaké**

Dans le cadre du déploiement des activités de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA), à Bouaké, la 2<sup>ème</sup> ville de Côte d'Ivoire, située à environ 350 kilomètres d'Abidjan, le Ministre ivoirien des Transports, Monsieur Amadou KONE, a présidé le 1<sup>er</sup> mars 2021, dans les locaux de la Préfecture de Bouaké, une réunion technique qui a regroupé les services du Ministère des Transports, la Direction Générale de la SOTRA et les autorités administratives et coutumières ainsi que des responsables d'organisations estudiantines de la ville.

Cette rencontre qui a permis aux équipes techniques de s'accorder sur les modalités de mise en œuvre de ce projet, a été l'occasion de présenter les 73 autobus flambants neufs devant permettre de démarrer le projet, à travers huit (8) lignes et cela, à la grande joie des populations de la Capitale du Gbékê.

- **Bonnes performances du Port Autonome d'Abidjan (PAA), en 2020**

L'Agence de notation financière « Bloomfield » a révélé les performances réalisées par le Port Autonome d'Abidjan, en 2020.

Cette notation basée sur les facteurs positifs clés comme la capacité à faire croître le niveau du trafic global et la flexibilité financière sur le court terme, a permis de montrer l'état d'avancement satisfaisant du programme de modernisation des infrastructures du port dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19.

D'un capital de 16 milliards de francs CFA (environ 24,4 millions d'Euros), entièrement détenu par l'Etat de Côte d'Ivoire, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) est un établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 1950. Il est placé sous la double tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, depuis 2012.

- **Secteur du numérique, plus grand pourvoyeur d'emploi en Côte d'Ivoire**

Selon les résultats d'une étude réalisée de 2013 à 2016, sur l'état financier de certaines entreprises ivoiriennes par la Direction Générale de l'Emploi avec l'appui de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), rendus publics le 18 février 2021, le secteur du numérique reste actuellement l'un des secteurs les plus performants en matière de création d'emplois, en Côte d'Ivoire. Il constitue un véritable vivier d'opportunités et de possibilités d'insertion socio-professionnelles.

Par ordre d'importance, les profils les plus recherchés sont les domaines de l'infographie (18,66%), les développeurs du web et mobile (15,31%), les informaticiens (12,11%), les spécialistes en réseaux informatiques et télécommunications (10%) et les gestionnaires de communautés (6,6%). En outre, certains profils jusque-là marginaux tels que, les ingénieurs en stockage de données et de réseaux, des

*pilotes de drone ou encore de concepteurs et réalisateurs d'applications embarquées et d'intelligence artificielle, sont de plus en plus sollicités, selon cette étude.*

*Comme recommandations, cette étude propose la valorisation et la vulgarisation des emplois liés au numérique ainsi que la prise en compte de l'adéquation formation-emploi dans le secteur.*

### **3. ACTUALITE SOCIALE, SPORTIVE ET CULTURELLE**

#### **a) Actualité Sociale**

##### **- Téléphonie en Côte d'Ivoire : basculement des numéros de 8 à 10 chiffres**

*Depuis le 31 janvier 2021, les numéros de téléphones mobiles et fixes en Côte d'Ivoire, sont passés de 8 à 10 chiffres. Désormais, pour appeler un contact dans le pays, il faudrait s'assurer d'avoir ajouté le bon préfixe, en plus de l'indicatif (+225). Il s'agit pour le réseau mobile, de **05** pour MTN, **07** pour ORANGE et **01** pour MOOV AFRICA et pour les lignes fixes, **25** pour les numéros MTN, **27** pour ceux d'ORANGE et **21** pour MOOV AFRICA.*

*Selon Monsieur Bilé DIEMELEOU, Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), ce basculement s'inscrit dans le nouveau Plan national de numérotation qui consacre le passage de 8 à 10 chiffres ; l'ancien plan de numérotation à 8 chiffres d'une capacité de 49 millions en numéros mobiles et fixes étant arrivé à saturation ne permet plus de répondre aux besoins des opérateurs.*

*Ce nouveau plan de numérotation à 10 chiffres devrait ainsi permettre de répondre aux besoins des populations sur une durée prévisionnelle de 50 ans. Il vise également à anticiper sur les évolutions technologiques des services de communication (Internet des objets) qui laissent entrevoir un usage massif de numéros à l'avenir.*

*Il convient d'indiquer qu'avant le basculement de 8 à 10 chiffres, le début des numéros mobiles en Côte d'Ivoire se présentait comme suit :*

- **MTN** : 04, 05, 06, 44, 45, 46, 54, 55, 56, 64, 65, 66, 74, 75, 76, 84, 85, 86, 94, 95, 96 ;
- **ORANGE** : 07, 08, 09, 47, 48, 49, 57, 58, 59, 67, 68, 69, 77, 78, 79, 87, 88, 89, 97, 98 ;
- **MOOV AFRICA** : 01, 02, 03, 40, 41, 42, 43, 50, 51, 52, 53, 70, 71, 72, 73.

*Quant aux lignes fixes, le début des numéros se présentait comme suit :*

- **MTN** : 20 0, 21 0, 22 0, 23 0, 24 0, 30 0, 31 0, 32 0, 33 0, 34 0, 35 0 et 36 0 ;
- **ORANGE** : 20 2, 20 3, 21 2, 21 3, 21 5, 21 7, 22 4, 22 5, 23 4, 23 5, 24 3, 24 4, 24 5, 30 6, 31 6, 31 9, 32 7, 33 7, 34 7, 35 9, 36 8 ;
- **MOOV AFRICA** : 20 8, 21 8, 22 8 et 23 8.

#### **b) Actualité sportive**

##### **- Qualification de la Côte d'Ivoire pour l'édition 2021 du championnat d'Afrique de Basket-ball masculin**

*Dans le cadre des éliminatoires pour le championnat d'Afrique de Basket-ball masculin, prévu du 24 août au 5 septembre 2021, à Kigali, au Rwanda, la Côte d'Ivoire s'est qualifiée, les 20 et 21 février 2021, à Yaoundé, au Cameroun. Après avoir battu la Guinée Équatoriale (93 à 50), puis la Guinée Conakry (87 à 73), les ivoiriens sont venus difficilement à bout des Camerounais lors de leur dernier match de poule sur le score final de 64 à 57, obtenant ainsi leur ticket pour ce championnat panafricain.*

*À l'issue de cette ultime phase qualificative, les pays à l'assaut du titre continental sont l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Kenya, le Mali, le Nigeria, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan du Sud et la Tunisie (Champion en titre.)*

- **Taekwondo : belle performance des athlètes ivoiriens à la 18<sup>ème</sup> édition de l'Open International d'Espagne**

Parmi les 350 athlètes d'Europe, d'Asie et d'Afrique ayant pris part à la 18<sup>ème</sup> édition de l'Open international d'Espagne de Taekwondo qui s'est déroulée du 16 au 19 avril 2021, à Madrid, les athlètes ivoiriens CISSE Cheick Salah Junior et Ruth GBAGBI ont remporté chacun, la médaille d'or.

En effet, après un parcours sans faute dans ses combats qui l'ont successivement opposé aux Espagnols GARCIA Daniel et VILLEN Manuel et au Russe KAMALOV Rafael, le champion olympique ivoirien a battu en finale le britannique Caden CUNNINGHAM par un score de 12 à 2. Quant à Ruth GBAGBI, elle a vaincu à tour de rôle les espagnoles Léa LOPEZ et Cécilia CASTRO avant de se retrouver en finale face à la Croate Jelic MATEA qui a signé forfait.

Cette performance des athlètes ivoiriens se veut rassurante quant à leur participation aux Jeux Olympiques de Tokyo qui se tiendront du 23 juillet au 8 août 2021.

- **Don en équipements sportifs du taekwondoïste ivoirien Cheick Salah CISSE, à la fédération ivoirienne de Taekwondo**

Le taekwondoïste ivoirien, CISSE Cheick Salah Junior, a fait un don d'équipements sportifs d'une valeur de 30 millions de francs CFA à la Fédération ivoirienne de Taekwondo (FITKD), le 24 février 2021, à Abidjan. Cet important don, constitué de 1.000 paires de chaussures, des Dobok, des survêtements et de 1.000 dentiers, est destiné, selon le donateur, à soutenir toutes les ligues et autres structures de la Fédération.

Détentrice de la médaille d'or olympique dans la catégorie des (-80 kg) hommes et du bronze chez les (-67kg) dames, la Côte d'Ivoire prendra part aux Jeux Olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août 2021, avec Cheick Salah CISSE (-80 kg), Ruth GBAGBI (-67 kg), Charlène Aminata TRAORE (+67kg dames) et Seydou GBANE (+80 kg).

**c) Actualité culturelle**

- **Édition 2021 de la Journée internationale de la langue maternelle de l'UNESCO, en Côte d'Ivoire**

L'édition 2021 de la Journée internationale de la langue maternelle de l'UNESCO, organisée sous le thème « Promouvoir le multilinguisme et l'inclusion dans l'éducation et la société », a été l'occasion pour l'Académie Ivoirienne des Langues Maternelles (AILM) de formuler à l'endroit des autorités compétentes, la vulgarisation, en Côte d'Ivoire, des langues maternelles en milieu scolaire voire universitaire.

Selon Mademoiselle Grâce Audrey N'ZOBIA, élève en classe de 5<sup>ème</sup> à « Moring Glory International School (Abidjan) », qui manie parfaitement la langue Bron et s'en sert pour la compréhension de ses exercices scolaires, la langue maternelle aide dans les études et dans bien d'autres situations. Dans ce sens, elle a lancé un appel aux autorités afin d'aider les enfants à progresser dans leur cursus scolaire, en vulgarisant les langues maternelles à l'école.

Rappelons que la Journée internationale de la langue maternelle de l'UNESCO est célébrée chaque 21 février.

- **Journée Internationale de la Francophonie : les ivoiriennes invitées à saisir les opportunités pour transformer leur vie**

A l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie qui se tient chaque 20 mars, la Ministre de la Culture et de la Francophonie, Madame Raymonde GOUDOU-COFFIE, a invité les femmes de Côte d'Ivoire à saisir les opportunités qu'offrent la Francophonie et le Gouvernement ivoirien pour redynamiser leurs activités et transformer leur vie.

Selon la Ministre, le thème de l'édition 2021 à savoir, « Femmes francophones, femmes résilientes » confirme la résilience de la femme confrontée à la précarité sociale et surtout, sa détermination à être actrice de développement dans l'espace francophone.

- **Lancement à Abidjan de l'émission télévisuelle « The Voice Afrique Francophone »**

*Lancée le 23 février 2021, au Sofitel-Abidjan Hôtel Ivoire, par le Ministre ivoirien de la Communication et des Médias, Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, la 3<sup>ème</sup> saison de l'émission « The Voice Afrique Francophone » s'est déroulée du 13 au 27 mars 2021, à Abidjan.*

*Au cours de la cérémonie de lancement, le Ministre a indiqué la joie de la Côte d'Ivoire à accueillir cette 3<sup>ème</sup> édition et s'engage à accompagner l'émission qui reste une véritable opportunité de création d'emplois et de découverte de talents et de richesses culturelles.*

*Initialement, prévue pour se tenir en septembre 2019, en Afrique du Sud, cette 3<sup>ème</sup> édition n'a pu se tenir en raison de la résurgence des violences racistes et de la pandémie de COVID-19.*

**RENDEZ-VOUS A VENIR**

- Du 09 au 27 août 2021 : 27<sup>ème</sup> Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), à Abidjan.

## **Adresses Internet des plus importantes Administrations et Structures**

<a href="http://www.suisse.diplomatie.gouv.ci">www.suisse.diplomatie.gouv.ci</a>	Ambassade de Côte d'Ivoire en Suisse (BERNE)
<a href="http://www.annuaire.gouv.ci">www.annuaire.gouv.ci</a>	Annuaire des services publics de Côte d'Ivoire : - Ministères - Ambassades ivoiriennes à l'étranger - Ambassades en Côte d'Ivoire - Organisations internationales - Mairies - Commissariats de police - Pompiers - Hôpitaux publics - Bureaux de Poste - Agences SODECI (eau) - Agences CIE (électricité) - Pharmacies - Bibliothèques
<a href="http://www.presidence.ci">www.presidence.ci</a>	Présidence de la République
<a href="http://www.gouv.ci">www.gouv.ci</a>	Gouvernement (Premier Ministre / Ministres)
<a href="http://Http://cybercrime.interieur.gouv.ci/">Http://cybercrime.interieur.gouv.ci/</a>	Plateforme de Lutte contre la Cybercriminalité
<a href="http://www.douanes.ci">www.douanes.ci</a>	Administration des Douanes
<a href="http://www.paa-ci.org">www.paa-ci.org</a>	Port Autonome d'Abidjan
<a href="http://www.cci.ci">www.cci.ci</a>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
<a href="http://www.cepici.gouv.ci">www.cepici.gouv.ci</a>	Centre de Promotion des Investissements en CI (CEPICI) / Guichet Unique
<a href="http://www.225invest.ci">www.225invest.ci</a>	CEPICI Plateforme unique service investissements
<a href="http://www.apex-ci.org">www.apex-ci.org</a>	Promotion des Exportations (APEX-CI)
<a href="http://www.cgeci.org">www.cgeci.org</a>	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)
<a href="http://www.afdb.org">www.afdb.org</a>	Banque Africaine de Développement (AFDB/BAD)
<a href="http://www.bnetd.ci">www.bnetd.ci</a>	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)
<a href="http://www.sima-ci.net">www.sima-ci.net</a>	Salon ivoirien des métiers
<a href="http://www.childrenofafrica.org">www.childrenofafrica.org</a>	Fondation Children of Africa
<a href="http://www.ojpr.ci">www.ojpr.ci</a>	Office Ivoirien des Parcs et Réserves = Nationalparkverwaltung
<b>Adresses Internet citées dans « COTE D'IVOIRE NEWS » de l'Ambassade :</b>	
<a href="http://www.eda.admin.ch/abidjan">www.eda.admin.ch/abidjan</a>	Ambassade de Suisse à Abidjan
<a href="http://www.swisscham-africa.ch">www.swisscham-africa.ch</a>	Chambre Economie Suisse-Afrique
<a href="http://www.sabc.ch">www.sabc.ch</a>	Swiss African Business Circle
<a href="http://www.s-ge.com">www.s-ge.com</a>	Swiss Global Enterprise S-GE
<a href="http://www.ohada.org">www.ohada.org</a>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)
<a href="http://www.sodertour.ci">www.sodertour.ci</a>	Site touristique de la région des Lacs, Club Evasion
<a href="http://www.sita.ci">www.sita.ci</a>	Salon International du Tourisme d'Abidjan
<a href="http://www.sanlishop.ci">www.sanlishop.ci</a>	Première plateforme de e-commerce en Côte d'Ivoire (Mode, accessoires, bijoux etc...)

**PS : 1 CHF = environ 600 F CFA (Taux moyen janvier à avril 2021)**